

# Voyages dans le temps et dans l'espace d'un mot marin : *batture*. Ce qu'en dévoilent les mises en relief métalinguistiques dans les grands corpus

Wissner, Inka

Université de Zurich  
inka.wissner@uzh.ch

## 1 Introduction

En linguistique variationnelle contemporaine, les chercheurs disposent désormais de nombreux corpus qui ont été préparés au sein de la francophonie au cours des dernières décennies. Pour appuyer la description du français sur une analyse de réalisations effectives de la langue, il s'agit d'outils puissants, s'ils sont utilisés avec précaution (cf. Cappeau/Gadet, 2007). Qu'en est-il de leur apport effectif pour décrire les dimensions variationnelles du français moderne dans une optique panfrancophone ? Les analyses variationnelles peuvent-elles s'appuyer sur une exploitation exclusive de corpus (comme le TLF a construit sa nomenclature à partir d'une immense base de données, FRANTEXT) ? Ou dépend-elle toujours de travaux de nature métalinguistique ? La question est peu problématisée, en dehors de rares travaux comme l'article de Cappeau/Gadet (2007), surtout conceptuel, ou un travail à visée méthodologique, dans le domaine de la variation diatopique (Wissner, 2012). Les éléments métadiscursifs auxquels donnent accès les corpus – qui fournissent donc des *représentations* sur la langue, et non pas une description complète de celle-ci – ont-ils une fonction particulière pour aider le linguiste à cerner les unités de la langue, avec leurs caractéristiques connotatives et dénotatives ? Pour tenter de répondre à ces questions, le présent travail propose de retracer l'expansion dans l'espace et dans le temps d'un type lexical<sup>1</sup> du français moderne qui relève à l'origine du vocabulaire maritime et marin, et qui est partagé entre l'Ancien et le Nouveau Monde : *batture* (s.f.). Je propose de cerner ce type diatopiquement marqué en identifiant ses caractéristiques formelles, sémantiques et géolinguistiques, en synchronie et en diachronie – en retraçant donc aussi son trajet historico-variétal.

L'analyse s'intègre dans le champ de la lexicologie philologique historique, représentée par des maîtres comme Cl. Poirier, A. Thibault et P. Rézeau. En recourant à la méthode dominante en ce domaine pour identifier et décrire les diatopismes (l'approche différentielle), j'ai exploité les ouvrages de référence qui font autorité (comme le FEW ou le TLF et des dictionnaires d'états anciens de la langue), en les complétant de sources spécialisées qui portent sur des domaines mal ou non représentés en lexicographie générale, en particulier la variation diatopique du français (comme DHFQ, DRF et DLF). De nombreux projets variationnels surtout lexicographiques sont en effet venus compléter les dictionnaires généraux, notamment depuis le dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, en s'appuyant sur les données lexicographiques antérieures, sur des enquêtes de terrain, ou encore sur des ensembles textuels écrits, et oraux parfois. Dans l'approche différentielle, les corpus ont par ailleurs toujours eu un rôle complémentaire, venant diversifier la nature des données auxquelles donnent accès les autres sources.

Parmi la multitude des corpus existants, j'ai sélectionné les plus grands corpus du français contemporain qui existent actuellement dans la francophonie (dépassant une taille d'environ 5 millions de mots-occurrences), qui permettent des requêtes lexicales, et qui sont rendus accessibles en ligne. On comprendra ici par *corpus* un ensemble de réalisations discursives qui est exploitable par l'intermédiaire d'un moteur de recherche (donnant accès à des ensembles énonciatifs de longueurs variables), et qui a été constitué à des fins d'analyse linguistique dans le respect de critères de sélection particuliers. Ce choix est susceptible de permettre une analyse fructueuse et vérifiable par d'autres membres de la communauté

scientifique. Le noyau des corpus choisis est constitué de trois ensembles. Il s'agit tout d'abord du corpus traditionnel FRANTEXT (pour la francophonie) et de la partie libre du fichier FLI (Canada), qui rassemblent des données surtout littéraires ; s'y joint le très récent corpus COVANA-FR, pour des données journalistiques et littéraires contemporaines en Europe et en Afrique. Un deuxième groupe est constitué par I-FR et FrWac, qui contiennent des données tirées du web francophone, ayant par là pour avantage de donner accès à des données variées en termes thématiques, situationnels et discursifs (y compris à des types de discours propres). Un troisième groupe est constitué d'un corpus de transcriptions d'enregistrements : la récente base ESLO (France : Ouest), qui – avec environ sept millions de mots selon des approximations – est devenu le corpus 'oral' le plus grand du français qui soit entièrement rendu accessible à la communauté. En effet, pour le corpus PFC, l'essentiel des données n'est pas librement accessible ; il s'agit pourtant du seul corpus donnant actuellement accès à des données comparables pour les différentes régions de la francophonie (il s'appuie sur l'application d'une méthodologie unifiée). Il n'est donc consulté qu'à titre complémentaire, comme le corpus québécois CFPQ. Le corpus oral belge VALIBEL est quant à lui temporairement indisponible (pour d'autres corpus dits 'oraux', v. Gadet, 2013 ; Cappeau/Sejjido, 2005). Les corpus forment ainsi un ensemble imposant de 2,3 milliards de mots-occurrences approximativement, dont la plupart sont issus du corpus FrWac (1,6 milliard) – désormais le plus grand corpus de la langue française – suivi de FRANTEXT et d'I-FR (avec plus de 200 millions de mots chacun). S'y ajoutent en outre les données librement accessibles du FLI québécois (400 000 fiches).

Il a été décidé d'exclure les ensembles textuels qui n'ont pas été conçus pour l'analyse linguistique, comme les ressources journalistiques Europresse et Eureka ou les ressources web instables que sont GRL et Google Web, dont le statut de corpus est largement débattu. J'ai toutefois voulu vérifier leur apport pour l'analyse de diatopismes. Un quatrième groupe est ainsi constitué de deux ressources de cette nature : Gallica, pour la francophonie, et HANSARD, qui donne accès aux archives de débats prononcés au Parlement canadien. Pour l'Amérique du Nord, j'ai enfin ajouté un sous-ensemble du corpus BDTS (cf. Masson *et al.*, 2007), interrogeable par l'intermédiaire d'un index (comme FLI), ainsi que le corpus MCVF pour les états antérieurs du français, les deux ayant été conçus pour des analyses à visée diatopique.

La focalisation au sein des corpus sur les attestations où les diatopismes sont accompagnés de dispositifs métadiscursifs (ou *mises en relief*) implique de recourir à un balisage adapté. S'appuyant sur un procédé mis en place en lexicographie différentielle par le DSR (cf. Thibault, 2005a : 103-105), l'étiquetage proposé ici intègre la terminologie qui a été développée dans les dictionnaires différentiels européens, puis systématisée et mise à jour par la prise en compte des avancées en sémiotique, métalexigraphie et pragmatique (Wissner, soumis pour publication). Ce système permet de distinguer parmi les mises en relief les marques typographiques (guillemets, italiques, etc.), d'un côté, et les gloses, de l'autre ; celles-ci se présentent sous la forme de définitions (définitions ordinaires ; juxtapositions de binômes) ou de commentaires métalinguistiques incidents (tournures auto-référentielles ; commentaires explicatifs ; commentaires de citation, dont des tournures de citation localisatrices). Il s'agit là d'une catégorisation formelle. Pour l'identification des unités de la langue, il importe toutefois aussi d'identifier la nature des données que l'on relève dans les corpus. En présence de mises en relief, on peut ainsi s'attendre à obtenir des informations qui portent sur le sémantisme des diatopismes, sur leurs connotations, sur leur localisation géographique, ou encore sur leur légitimité auprès des locuteurs (cf. Thibault, 1998). En l'absence d'une catégorisation existante en linguistique variationnelle, la description proposée ici sera empirique, s'appuyant sur les données rencontrées dans les corpus.

## 2 Étude de cas : *batture(s)* s.f.

La confrontation des données dictionnaires avec les données rassemblées grâce à l'exploitation de corpus permet de proposer des premiers regroupements fondés sur les données textuelles, puis d'élaborer

une hiérarchisation sémantique et chronologique du type lexical *batture* s.f. Les définitions proposées s'appuient sur les données lexicographiques, qui ont toutefois dû être largement complétées, voire corrigées suite à l'analyse détaillée des données textuelles. Les dates qui sont fournies dans la description qui suit, y compris dans les alinéas présentant les définitions, correspondent aux *attestations* des emplois, isolées parfois, et non pas à l'*emploi* que l'on peut en déduire.

## 2.1 Proposition de hiérarchisation sémantique et chronologique de *batture(s)* s.f. [France : grand Ouest ; Amérique du Nord]

Les données dictionnaires et textuelles incitent à distinguer trois premiers groupes d'emplois, 1.a, 1.b et 2, malgré des répartitions aréologiques et chronologiques apparentées. *Batture* peut en effet désigner un fond de roche (ou de corail) en mer [1.a], ou au contraire un fond rocheux mêlé de sable qui peut se trouver dans différents types d'eau [1.b]. Ces types de fonds qui peuvent tous deux représenter des dangers pour la navigation [2]. Si les définitions lexicographiques explicitent rarement le type d'eau dans lequel se situe le référé, elles précisent bien, outre sa localisation un peu au-dessous de la surface de l'eau, le matériau qui le constitue (roche, corail et/ou sable). Cette dernière distinction est toutefois moins nette dès lors que l'on approche les textes, y compris les passages que citent certains dictionnaires pour illustrer les définitions : la nature du référé n'est pas certaine dans les extraits cités du XVI<sup>e</sup> siècle (Crignon, d'Aubigné, Du Bellay) et du XVII<sup>e</sup> siècle (Champlain), mais aussi dans certains emplois du XVIII<sup>e</sup> s. (*La Pérouse*). En effet, les oppositions que l'on lit, entre « bancs<sup>2</sup> et battures », « bancs ou battures », « brisans<sup>3</sup> et battures », « battures et platins<sup>4</sup> » ou « sables et battures » [1.a, 1.b] (v. ci-dessous), ne peuvent pas être prises pour témoins ; le dernier exemple fait peut-être exception : les « battures » y semblent bien être de type minéral. Les référés désignés dans les extraits concernés se situent toutefois toujours dans la mer (et non pas dans d'autres eaux). Les exemples sont ici classés sous 1.a, en accord avec les définitions des dictionnaires qui les citent. Le sens 1.a a en effet surtout été relevé dans la lexicographie générale, tandis que les emplois sous 1.b sont surtout localisés dans des textes en Amérique du Nord.

### 2.1.1 1. fr.<sup>5</sup> surtout « techn. mar. » (dp. XVI<sup>e</sup> s.) [surtout France (grand Ouest) et Amérique du Nord] «banc de roche ou de sable situé un peu au-dessous de la surface de l'eau». Réf. Ø

1.a surtout « techn. mar. » (dp. ca 1529) [France : grand Ouest (XVI<sup>e</sup> s. – XVIII<sup>e</sup> s.) ; s.l. (XIX<sup>e</sup>/XX<sup>e</sup> s.) ; Québec, Saint-Pierre et Miquelon, Acadie (XX<sup>e</sup>/XXI<sup>e</sup> s.)] «fond de roche ou de corail situé un peu au-dessous de la surface de l'eau, sur lequel la mer se brise». Réf. Ø

Corpus : Selon les corpus exploités, l'emploi 1.a est attesté dans un texte technique au Québec (I-FR) ; selon celui-ci, le référé, minéral, s'intègre dans la partie basse vaseuse d'une zone littorale (qui est inondée à chaque marée), et se distingue à ce titre nettement de l'emploi usuel au Québec [v. sous 3]. Ces attestations ne sont par ailleurs pas isolées : il faut y joindre un emploi au sujet d'un fond rocheux chez le Québécois Soucy (1976), que le *Grand Robert* (Rob) a utilisé pour illustrer un autre sens [3]. L'emploi semblerait absent des textes anciens et/ou de l'Ouest de la France si l'on ne tenait pas compte des emplois non mis en relief (donc ordinaires), que l'on trouve dans FRANTEXT, pour les XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Diatopisme suivi d'une définition (à l'aide d'un syntagme), qui vise à le rendre transparent :

[en référence au Québec (2002)] :  
schorre<sup>6</sup> adjacent à la terrasse Mitis ou à l'âge de la batture (faciès de la slikke) sous le  
schorre supérieur

(I-FR. Source : Dionne, 2002. Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec). *GPQ*, 56/1, article scientifique publié en ligne, <<http://www.erudit.org/revue/gpq/2002/v56/n1/008603ar.html>>)

Diatopisme figurant au sein d'une définition (apposition d'hyponymes qui visent à rendre un autre mot transparent) :

[*id.*] : changement de profil longitudinal de la vasière (slikke ou batture)  
(I-FR : *ib.*)

Corpus – complément (sans mise en relief) : fr. XVI<sup>e</sup> s. [France : Nord-ouest] [en réf. à Madagascar] « bancz ou battures », « plusieurs bancz et battures » (type de dépôt incertain) FRANTEXT (chez Crignon, *ca* 1529) [cf. TLF Étym.] ; fr. XVIII<sup>e</sup> s. [France : sans doute Bretagne] « bancs ou battures » (type de dépôt incertain), « batture de rochers », « cette batture » (référé en roche) FRANTEXT (*La Pérouse*, 1797 : cinq fois) [confirmant TLF].

Dictionnaires : cf. fr. « mar. » “écueil à peu près plat, formé de roches ou de coraux, sur lequel il est rare que la mer brise” [?] Lar, 1897 ; fr. (référé en roche ou corail) DG, 1890 [II.2 part.] ; fr. XVI<sup>e</sup> s. [Ouest] (référé en roche) Godefroy, 1885 s.v. *bateure* (citant d'Aubigné « sables et battures », Du Bellay « bans et battures » [sens incertain], et Thevet « golfe [...] dangereux a l'amboucheure pour les bans et battures qui l'avoisinent » [exemple à rattacher à 2]) ; fr. XVI<sup>e</sup> s. [Ouest] (référé en roche) Huguet, 1925 (cit. d'Aubigné et Thevet [ci-dessus]) ; « fr. » GPFC [1] ; cf. [Centre-ouest ; en réf. à l'Amérique du Nord : Massachusetts] « brisans et battures » Massignon, 1962 (chez Champlain, 1613 [sens incertain]<sup>7</sup>) ; [Saint-Pierre et Miquelon] (banc de rochers) Brasseur/Chauveau, 1990 ; [Acadie] « même sens qu'en France », surtout *batture d'huîtres* “fond d'huîtres” (référé en roche) Poirier, 1993 [1927-1933] (cit. aussi Richelet “banc, ou fond mêlé de sable, de roches ou de pierres, et qui s'élève à a [sic] surface de l'eau” [à rattacher à 1.b]) ; « mar. » (référé en roche) TLF (citant *La Pérouse*, 1797 [sans doute Bretagne] et Guèvremont 1945 [Québec ; à rattacher à 1.b]) ; fr. dp. *ca* 1529 TLF Étym. (chez Crignon [Nord-Ouest]).

Remarque historico-variétale : Ce terme de la marine attesté depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle a dû être formé par métonymie en moyen français tardif, à partir de l'emploi littéral *batture* “ce qui reçoit un choc” (attesté seulement à partir du fr. [XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.], cf. DG) – lui-même sans aucun doute formé (en mfr.) par métonymie à partir de *bateure* “action de battre qqn ou qqc” (cf. dp. afr. XII<sup>e</sup> s., FEW I, 291b BATTUERE I).

Les citations d'auteurs (où la nature du référé est en partie incertaine) révèlent que les attestations anciennes apparaissent toutes dans le discours d'auteurs du Nord-Ouest (XVI<sup>e</sup> s.), puis de l'Ouest de la France (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.) : le premier auteur cité, P. Crignon, était membre de l'école de cartographie de Dieppe en Haute-Normandie – ville d'origine des navigateurs J. et R. Parmentier dont il relate les aventures dans *Le discours de la navigation de Jean et Raoul Parmentier de Dieppe : Voyage à Sumatra en 1529 ; Description de l'isle de Saint-Dominigo* (cf. Beauchamps, 1735 : 145). Les écrivains du XVI<sup>e</sup> siècle qui sont cités dans les autres dictionnaires sont tous originaires de l'Ouest de la France : l'actuelle Charente-Maritime, pour d'Aubigné, et l'Anjou, pour Du Bellay (v. aussi dans Littré sous 1.b), ainsi que pour Thevet. Massignon cite quant à elle Champlain pour illustrer l'usage non marqué (elle ne le classe pas parmi les données d'Amérique) ; ce navigateur est en effet originaire du Centre-ouest de la France, plus précisément de Saintonge (Charente-Maritime), où il a en partie grandi dans le port de Brouage. Il utilise toutefois le terme au sujet de la mer sur la côte du Québec et de l'Acadie (Champlain, 1606, III : six fois) : sur la côte du Massachusetts, dans le passage cité par Massignon, mais aussi dans le Maine (Acadie) : « quantité d'isles, bancs, battures & rochers » (Champlain, 1613 : chap. V ; 2 pour d'autres emplois). L'auteur du XVIII<sup>e</sup> siècle que cite le TLF est quant à lui sans doute originaire de Bretagne : les cahiers *Les Fragmens du dernier voyage de La Pérouse autour du monde* – qui racontent les voyages vers

différentes contrées du monde d'un marin du Sud-ouest de la France – sont « probablement l'œuvre de Jacques Cambry » (Dunmore, 2006 : 24) – écrivain français de Bretagne [1749-1807].

**1.b (p. ext.) fr. « techn. mar. » (France : Centre-Ouest [XVI<sup>e</sup>?, XVIII<sup>e</sup> s.] ; s.l. et Amérique du Nord : surtout Québec, Louisiane [XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> s.]) “banc de roche et/ou de sable qui est proche de la surface de l'eau (mer, lac, rivière)”. Réf. Ø**

Corpus : Le diatopisme a été relevé une fois avec une mise en relief, qui précise que le référé est constitué de dépôts de sédiments et de roche. C'est en emploi ordinaire surtout qu'il figure dans les corpus québécois, chez l'écrivaine Guèvremont (I-FR, BDTS). Celle-ci utilise en effet le mot dans ses récits *Le Survenant* et *Marie-Didace*, qui sont largement localisés dans la région de Sorel (joindre ici aussi la citation de TLF sous 1.a). Comme le précise A. Thibault, le référé, un fond en eau douce, est défini par l'auteure dans son glossaire comme un “haut-fond de sable et de rocher” (2005b : 9). C'est sur cette définition que l'on tombe dans le corpus I-FR, comme l'indiquent ses métadonnées (ici l'adresse web) :

Diatopisme suivi d'une définition ordinaire et d'une précision sur le domaine d'emploi :

[Québec, XX<sup>e</sup> s.] :  
Batture : haut-fond de sable et de rocher (vieux terme de marine)  
(I-FR, <<http://membres.lycos.fr/vigno/Terroir/survenant.htm>>

Corpus – complément (sans mise en relief) : frm. XX<sup>e</sup> s. [Québec : région de Sorel, île aux Raisins] FRANTEXT (Guèvremont, 1945 [*Le Survenant*]) ; *batture* frm. XX<sup>e</sup> s. [idem] BDTS (Guèvremont [1947], *Marie-Didace*).

Dictionnaires : frm. et angl. [Amérique du Nord, surtout Louisiane] t. juridique “bottom of sand, &c. [...]” Burrill, 1871 ; frm. « t. de marine » (référé de sable ou de roche) Littré, 1873 [2] (citant d'Aubigné « battures et platins » [Centre-ouest, XVI<sup>e</sup> s.] [sens incertain ; p.-ê. à classer sous 1.a]) ; [Canada] (fond rocheux dans la mer ou en rivière) Clapin, 1894 : 39 (syn. *brisant*) ; fr. XVIII<sup>e</sup> s. [Vendée] (référé de roche ou de sable) CollinetRézSables, 2002 [1782] ; frm. et angl. [Amérique du Nord, surtout Louisiane] t. juridique “bottom of sand, stone, &c. [...]” Stewart/Lawrence, 1997 ; « mar. » (référé de roche ou de sable) Rob [II].

**2.1.2 2. (p. restr.) frm. « techn. mar. » (France : Centre-Ouest [XVI<sup>e</sup> – XVII<sup>e</sup> s.] ; surtout Amérique du Nord : États-Unis : Acadie [XVII<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup> s.], Louisiane [XVII<sup>e</sup> s.], Dakota du Nord [XVIII<sup>e</sup> s.] ; Canada [XVIII<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup>/XXI<sup>e</sup> s.]) “banc de roche, de corail ou de sable proche de la surface de l'eau (mer, fleuve) qui est dangereux pour la navigation”. Réf. *écueil***

Corpus : Ø.

Corpus – complément (sans mise en relief) : frm. XVIII<sup>e</sup> s. [en réf. au Québec : vallée laurentienne] MCVF (deux fois : Bougainville, 1756. *Journal*) ; frm. XVIII<sup>e</sup> s. [en réf. à l'Océan Indien] I-FR (Bougainville, 1771. *Voyage autour du monde*) ; frm. XVII<sup>e</sup> [en réf. à la Louisiane] Gallica (deux fois : Hennepin, 2012 [1678]. *Par-delà le Mississippi*) ; frm. XVIII<sup>e</sup> au sing. [en réf. aux États-Unis : Dakota du Nord] Gallica (trois fois : J.-B. Trudeau, 2006. *Voyage sur le Haut-Missouri 1794-1796*) ; frm. XXI<sup>e</sup> siècle [Canada] Gallica (2 fois : Guay, 2003. *À la découverte des Îles du Saint-Laurent* ; Dubé, 2003. *Le*

*printemps français ou la naissance des mots*) ; frm. XX<sup>e</sup> s. [Canada] I-FR (Beaugrand, 1990. *Canadian Coast Guard*) ; frm. XXI<sup>e</sup> siècle [Canada] HANSARD [2004].

Dictionnaires : « mar. » [Acadie] “rocher qui affleure et rend la navigation dangereuse” (syn. [réf.] *écueil*) Péronnet *et al.*, 1998 (citant aussi l’ALEC [à rattacher toutefois au sens 3]) (*batture de roche*).

Remarque historico-variétale : La notion de danger est explicitée dans la définition lexicographique de Péronnet *et al.* seulement, qui ont donc considéré qu’il s’agit d’une caractéristique dénotative (comme en fr. réf. *écueil*), alors que les dictionnaires sous 1.a-b ont sans doute jugé qu’il s’agit d’un aspect de nature connotative. Dans les corpus, les passages qui renseignent sur la notion de danger se trouvent pourtant dans de nombreux textes de marins dès le XVI<sup>e</sup> siècle, toujours sans mise en relief métalinguistique, comme chez Thevet (cité sous 1.a). S’y ajoutent les attestations ordinaires du tout début du XVII<sup>e</sup> siècle chez le Saintongeais Champlain (que cite Massignon [1.a]), auxquelles on accède par l’intermédiaire d’une édition critique. Au sujet de la côte du Nouveau Monde, on y lit :

[Acadie : Maine] :  
[...] quelques battures qu’il faut esviter la sonde en la main [...]  
(Champlain, 1613 [1603] : chap. V)  
[Baie de Toutes-Iles : Nouvelle-Écosse] :  
De ce lieu fusmes à une baye appelée la baye de toutes isles, qui peut contenir  
quelques 14 à 15 lieues : lieux qui sont dangereux à cause des bancs, basses &  
battures qu’il y a [...]  
(*ib.* : chap. XVII).

Dans Gallica, la recherche de la séquence *batture dangereuse* indique qu’il s’agissait au XVIII<sup>e</sup> siècle d’un terme technique en effet courant dans le discours des marins francophones. Ainsi, Bougainville – officier de marine originaire de Paris – l’utilise au sujet de l’Océan Indien (I-FR [1771]), mais il avait auparavant participé à l’expédition au Canada sous Montcalm, en 1756 – où il l’utilisait déjà (MCVF). Les autres sept attestations relevées (au singulier), du XVII<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, concernent de nouveau l’Amérique du Nord : le Canada ainsi que les États-Unis (Haut-Missouri [Dakota du Nord] ; embouchure du Mississippi [Louisiane]). La localisation de cet emploi au Canada jusqu’au XXI<sup>e</sup> siècle n’est possible que grâce aux corpus, par l’intermédiaire d’attestations sans mise en relief (MCVF, I-FR, HANSARD).

– en part. (p. méton.) n.pr. fém. plur. frm. « surtout mar. » [Vendée : Marais poitevin] (avec valeur dénomminative individualisante) [en réf. à l’embouchure d’une rivière, le Lay] “passage d’eau peu profond qui est navigable à marée haute seulement, où une barre formée par un banc de sable et de vases rend la navigation difficile et dangereuse” (*sur les battures*)

Corpus : Ø.

Dictionnaires : frm. n.pr. [Vendée] Wissner, 2010 : 529sq. (citant Viollier [2001]).

Remarque historico-variétale : Le localisme à valeur dénomminative individualisante, où la notion de danger est lexicalisée, n’est plus sémantiquement transparent pour les locuteurs en Vendée (cf. Wissner, 2010 : 529sq.). Il a été formé par métonymie à partir de l’emploi 2. Il s’agit d’un de divers hydronymes de passages d’eau peu profonde qui représentent des dangers pour la navigation, comme les *Borgnes* et le *Banc Piserot* dans l’Ouest de la France (CollinetRézSables, 2002 [1782, Vendée]), ou la *Bassure de Baas*, dans le Nord-Ouest (Manche) (Lar, 1898).

**2.1.3 3. (p. ext.) frm. « usuel » s.f. (souvent au plur.) [Amérique du Nord : surtout Québec (dp. 1672) (XVII<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> s.) ; Louisiane (XVII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> s.)] “vaste partie vaseuse ou rocheuse d’un rivage à faible pente (littoral, estuaire, rivière) qui est inondée à chaque marée ou en période de crue”. Quasi-syn. réf. *estran***

Corpus : Les corpus contiennent trois attestations avec des mises en relief, en dehors de nombreuses attestations sans mise en relief, au sujet du Québec aux XX<sup>e</sup>/XXI<sup>e</sup> siècles (I-FR, FLI, FrWac, BDTS), mais aussi au XVIII<sup>e</sup> siècle (MCVF).

Diatopisme mis entre guillemets qui signalent un emploi particulier, repris ‘comme on dit’ :

[en réf. au Québec ; XX<sup>e</sup> s. ?] :  
[au sujet du Cap-au-Diable, Kamouraska] [Dans l’ancien temps, les hommes] se rendaient de nuit chasser les oiseaux de mer sur les < battures >. Ils laissaient le logis de grande noirceur pour avoir le [...]  
(I-FR [sans indication de la source])  
Du même coup, le feu mourut et il resta seul sur la < batture >.  
(*ib.*)

Diatopisme mis entre guillemets et entouré d’un commentaire métalinguistique de citation qui le rend transparent :

[en réf. au Québec : île d’Orléans, XXI<sup>e</sup> s.] :  
Il fut un temps où je passais le plus clair de mes étés au bord d’une batture, à l’île d’Orléans, en face du cap Tourmente. [...] Les visiteurs humains étaient rares [...]. Et parmi ceux qui tout de même se risquaient jusque chez nous, combien m’ont questionné sur ce mot < batture > par lequel je désignais l’espace qui s’offrait à nos regards entre le rivage et le courant du fleuve.  
(FLI. Source : P. Morency, 2004. *Chez les oiseaux*. Sainte-Foy : MultiMondes : 13)

Remarque : La localisation géographique du référé est fournie non pas dans la mise en relief, qui porte sur des aspects sémantiques surtout, mais dans le cotexte narratif (passage discursif).

Diatopisme suivi d’une définition qui le rend transparent, et qui signale sa localisation :

[en réf. au Québec : île d’Orléans, XXI<sup>e</sup> s.] :  
En fait, la batture que je connais se définit techniquement par ce secteur d’estran, cet espace riverain et bas qui subit les variations du niveau des marées. Jacques Rousseau, pour sa part, évoque < ces grandes formations herbeuses et denses, partiellement submergées dont les exemples les plus célèbres se retrouvent à l’île aux Coudres, à Montmagny et au nord de l’île d’Orléans >. Voilà pour les définitions littéraires et scientifiques.  
(FLI : *ib.* : 15)

Diatopisme suivi ou entouré de définitions qui le rendent transparent et fournissent des renseignements encyclopédiques :

[Idem] :  
En ce qui me concerne, j’ai toujours défini < ma > batture comme un vaste marécage où deux fois par jour la marée vient noyer le scirpe, la folle avoine, les soucis d’eau et les sagittaires. Il y a là aussi des saules, des frênes, [...], une multitude de plantes sauvages, un pâturage, quelques bêtes sauvages et beaucoup d’oiseaux  
(FLI : *ib.* : 15sq.)

[Idem] :

Au beau milieu de l'après-midi, nous voici sur la batture, ce grand marécage herbeux où viennent les marées. Pour la faune, c'est un incroyable réservoir de nourriture. Et pour l'amateur d'oiseaux, un véritable éden.

(FLI : *ib.* : 74)

Corpus – complément (sans mise en relief) : frm. [fréq. au XX<sup>e</sup> s. en réf. au Québec] *batture(s)/Batture(s)* I-FR (36 fois) et Hansard (à proximité de lieux comme Blanc-Sablon, Charlevoix, Grand Fleuve, Saint-Vallier, Pointe-Noire, St-Siméon, Saint-André de Kamouraska) ; frm. XX<sup>e</sup> s. [Québec, en réf. à l'Île-d'Anticosti] BDTs (« les rochers des battures de Port-Menier », 1991 : une fois) ; frm. XXI<sup>e</sup> s. [Québec] FrWac (une fois : annonce d'une agence de voyage, *s.d.* [après 2005]) ; frm. *batture(s)* XXI<sup>e</sup> s. FLI [2000- : quinze fois : Demers, 2001 ; Pélouas, 2002 [d'un fleuve, Cap-Tourmente] ; Morency, 2004 [onze fois, en réf. à l'île d'Orléans face au cap Tourmente] ; frm. XVIII<sup>e</sup> s. [sing.] [Québec] MCVF (Bouchault, 1754. *Mémoires* : quatre fois).

Dictionnaires : frm. (et angl.) [Amérique du Nord, surtout Louisiane] t. juridique Burrill, <sup>2</sup>1871 ; [Canada] Dionne, 1909 ; [Canada] GPFC (*sur la batture*) [1] ; ['Dialecte' du Sud de la Louisiane], « fr. canadien » (aussi emprunté par l'angl.) f. ['at the inner shore of a stream'] Read, 1931 (attesté chez Joutel, 1685, d'apr. Margry, 1875-1886, *Découvertes et Établissements des Français dans l'Ouest et dans le Sud de l'Amérique Septentrionale (1614-1754)*. III : 153) ; [Canada] Bélisle, 1974 ; [Québec : île-aux-Grues] Massicotte, 1978 ; [Québec] Bergeron, 1980 ; [Québec : Saint-Ambroise, Isle Verte] *batture (de rivière)* ALEC ; « au Canada » Lar, 1982 ; [Amérique du Nord] [en eau douces et salées] DFPlus (dep. Cartier XVI<sup>e</sup> s.) ; [Québec] syn. *estran* DQA (*un chemin de batture*) ; « mar. » « partout au Québec » « régional en français » Dulong, <sup>2</sup>1999 [1] ; [Acadien (Golfe du Saint Laurent : Îles de la Madeleine)] [de sable ou de roche] Naud, 2011 [sur la base d'entretiens de 1993-1998] ; « région. (Canada) » Rob [II en part.] (citant A. Hébert [Québec] « chemin de la batture », et Y.-V. Soucy [1976] « tel un brochet dans ses battures » [exemple à rattacher à 1.a]) ; [Québec] DQF [1] ; « région. (Canada) » PR, 2012 (citant A. Hébert) ; [Louisiane] DLF [1] ; [Québec] (dp. 1528 [sic pour ce sens]) Usito (citant P. Morency, 1989).

Remarque historico-variétale : C'est le DLF qui précise (pour la Louisiane) que le terme peut s'appliquer à des zones inondées non seulement à marée haute, mais aussi selon le rythme des saisons. Les dictionnaires québécois DFPlus et DQF datent l'usage depuis Cartier – qui l'utilise bien « pour se référer aux battures du fleuve, mais il serait prématuré de voir là un figement de sens » (Thibault, 2005b : 10, qui date le terme de 1672, selon *DatLex*, 48). DQF ajoute une attestation chez Champlain, 1604-1607, Saintongeais [v. 1.b], qui l'utilise dans le passage cité en référence au Havre à l'Avocat (Acadie). Il pourrait en effet déjà s'agir de cet emploi : « Pour entrer dedans [ce port] il faut ballizer & recognoistre une batture de sable qui est à l'entrée » (1613 [1603] : chap. III). Or, le figement du sens chez Champlain, qui utilise *batture* surtout aux sens 1 et 2, n'est pas certain, comme l'indique aussi le passage suivant [en réf. à l'Acadie (Maine)] : « quelques battures qui sont hors de l'eau [...] » (1613 : chap. V). Si l'emploi 3 est considéré comme typiquement québécois, il est pourtant également utilisé ailleurs en Amérique du Nord : en Louisiane.

Le diatopisme, non attesté dans les sources européennes, a dû être formé par métonymie à partir de l'emploi 1.b. Cette « innovation sémantique » (Thibault, 2005b : 10) représente une création interne au frm. en Amérique du Nord – sans doute dans la vallée laurentienne – dont le sens a dû être figé dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, pour rendre compte des réalités du Nouveau Monde. Le diatopisme a par ailleurs joui au Canada d'une assise suffisante pour donner lieu à la formation d'une locution verb. (métaph.) *être / jouer dans les battures de qqn* « chercher à séduire le (la) conjoint(e) d'une autre personne » ([Québec] DesRuisseaux, 2009 ; aussi ALEC [Nouvelle Écosse : Pointe-de-l'Église]).



– en part. (surtout au plur.) frm. « usuel » (avec une valeur dénomminative individualisante)  
[Canada : surtout Québec, Ontario (XIX<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> s.)] (*les battures de ...*)

Diatopisme précédé d'un commentaire métalinguistique de citation, qui précise la localisation :

[Canada : pointe Sud de l'Ontario, près de Detroit, XIX<sup>e</sup> s.] :  
à l'est de l'endroit dénommé « canal des battures du lac Saint-Clair » ; ce chenal se  
trouve incontestablement en territoire canadien  
(HANSARD : 1871. Débat des Communes. In *Parlement du Canada*,  
<[www.parl.gc.ca/about/parliament/reconstituteddebates/HouseOfCommons/1/4/RecD/eb\\_HOC\\_1871-03-01-f.pdf](http://www.parl.gc.ca/about/parliament/reconstituteddebates/HouseOfCommons/1/4/RecD/eb_HOC_1871-03-01-f.pdf)>).

Corpus – complément (sans mise en relief) : frm. [Québec : Chicoutimi] XXI<sup>e</sup> s. FLI [2000-] (*Progrès-Dimanche*, 2004 : une fois).

Dictionnaires : [Québec] *la batture aux loups-marins* Dionne, 1909 ; [Canada] GPFC (*sur la batture*) [1] ; [Canada] *battures de l'Île Verte* Bélisle, 1974 ; [Québec : Îles-aux-Loups-Marins] *batture aux Loups-Marins* Massicotte, 1978 ; [Amérique du Nord] *les Battures des Belles Filles* DFPlus [4] ; topon. [Québec] *Les battures de la Côte-de-Beauport* DQA [1] ; topon. [Québec] « fréquent » Dulong, <sup>2</sup>1999 [1] ; [Québec] *les battures de Beauport, de Saint Joachim* DQF [1] ; n.pr. [Québec] *battures du Saint-Laurent* Lar, 2004 ; [Acadien (Golfe du Saint Laurent : Îles de la Madeleine)] *la Batture du Corps-Mort, la Batture du Cap-aux-Meules* Naud, 2011 ; [Québec] *battures de l'estuaire du Saint-Laurent* Usito.

Remarque : Les noms propres désignant des barres sont répandus autour du Saint Laurent surtout. L'Acadie connaissait aussi un nom de ville (p. méton.), *La Batture* (aujourd'hui *Shédiac*) (Poirier, 1993).

– (p. méton.) frm. [Québec (XX<sup>e</sup>/XXI<sup>e</sup> s.)] “bordure de glace qui adhère ou non à la rive d'une rivière, d'un fleuve”

Corpus Ø.

Corpus – complément (sans mise en relief) : Cet emploi figure dans un récit traditionnel au sujet d'une couche de glace qui se serait soulevée à une hauteur « prodigieuse sur une largeur de cent cinquante-deux cents pieds », au niveau du clocher de l'église avoisinante, un printemps du XVII<sup>e</sup> siècle (IF-R. Source : Mère M.-M. de Trois-Rivières 1915. *L'Histoire de la paroisse de Champlain*, <<http://www.er/uqam.ca/nobel/r14310/NDdBS/NDdeBonSecours.html>>). Il s'agit d'un hapax dans mes corpus.

Dictionnaires : [Canada] « surtout » Clapin, 1894 ; cf. [Canada] Dionne, 1909, Bélisle, 1974 ; [Québec] Bergeron, 1980, ALEC ; s.f. plur. « mar. » « partout au Québec » Dulong, <sup>2</sup>1999 [2] ; [Amérique du Nord] DFPlus [2] ; [Québec] souvent au plur. DQA [2] ; [Québec] DQF [2].

– [Québec] *Batture* désignant un type de prairie (absent des corpus exploités) peut être interprété comme une formation métonymique à partir du type lexical ci-dessus, comme l'indiquent certaines définitions ([Île-aux-Grues] Massicotte, 1978 ; *batture à foin* “prairie naturelle en bordure du rivage” DQF [1]), ou comme un homonyme, vu son sémantisme : “endroit où les herbes sont battues, foulées (par les animaux des forêts)” (GPFC [1]) ; dans le dernier cas, il s'agit donc d'une variante phonétique du diatopisme *battue* s.f. de même sens (cf. [Canada] *ib.* ; [Québec] Bergeron, 1980).

**2.1.4 4. (p. ext.) frm. [Acadie (XX<sup>e</sup> s.), Louisiane (XX<sup>e</sup>/XXI<sup>e</sup> s.)] “banc de sable qui s’élève le long d’un cours d’eau”. Réf. Ø**

Corpus et Corpus – complément (sans mise en relief) : Ø.

Dictionnaires : « t. nautique » « fréq. » [Acadie] “banc de sable, de part et d’autre du chenal, dans le havre” Massignon, 1962 (cit. Geddes [Carleton] “sand-bank”) ; Ø Acadie (où les *battures de sable* sont appelées *basses*) Poirier, 1993 [1927-1933] ; [Acadie] “banc de sable” Péronnet *et al.*, 1998 (*batture d’huîtres* [1.a], *battures de sable*) ; cf. créole [Louisiane : Côte des Allemands] “plaine inondable, lit majeur, terre plate (entre un fleuve et une levée) qui s’inonde à marée haute” Valdman *et al.*, 1998 [1] (enquêtes) ; cf. « région. (Canada) » “banc de sable, de vase, émergeant d’un cours d’eau” Rob [II en part.] ; [Louisiane] “small levee, ridge of sand formed along a river” DLF [3] (« des battures, des sandbars, ça empêchait l’eau passer [orig.] » [Saint Martin]).

Remarque : L’absence de cet emploi des corpus n’est pas significative, les aires acadienne et louisianaise y étant mal représentées. Il n’est pas non plus à exclure que les emplois louisianais ne soient pas des extensions d’emploi du diatopisme acadien.

– (p. meton.) frm. [Louisiane (XXI<sup>e</sup> s.)] Réf. *calvitie* s.f.

Corpus et Corpus – complément (sans mise en relief) : Ø.

Dictionnaires : [Louisiane] DLF (*avoir la batture* “to be bold”) [3].

**2.1.5 5. (p. ext.) frm. « sporadique » [s./l., Canada, Louisiane (XIX<sup>e</sup>/XX<sup>e</sup> s.)] “endroit d’eau peu profonde (mer, rivière)”. Réf. Ø**

Corpus et Corpus – complément (sans mise en relief) : Ø.

Dictionnaires : [Canada] “tout endroit de rivière de peu de profondeur, à fond de galets, au dessus duquel les eaux battent en clapotis” Clapin, 1894 ; frm. « t. de pêche » Littré, 1873 [2] ; frm. « pêche » DG, 1890 [II.2 part.] ; frm. Lar, 1897/1898 ; « fr. » GPFC [1] ; créole [Louisiane : Côte des Allemands] “eau peu profonde au bord de la levée” Valdman *et al.*, 1998 [1] (enquêtes).

Remarque : Il s’agit d’une formation par extension à partir de l’emploi 1.a, en Europe – l’activité de pêche présupposant un fond rocheux – et de l’emploi 4 (fond sablonneux), en acadien.

## 2.2 Résultats

### 2.2.1 Le type lexical dans les dictionnaires

Comme le révèle l’exploitation des dictionnaires, le type lexical a été relevé avec différentes définitions par la lexicographie générale [1.a-b, 3, 5], et avant tout dans la lexicographie en Amérique du Nord [1.b, 2-5]. Il est toutefois absent du FEW et de la lexicographie différentielle européenne, en dehors de deux sources locales du Centre-ouest (Vendée) [1.b et 2 en part.]. Les données dictionnaires, quoique

nécessaires, sont pourtant lacunaires pour une description adaptée du type lexical : les corpus sont ici nécessaires pour cerner les différents emplois, et pour établir une hiérarchie sémantique dans une optique historique et géolinguistique. Ils permettent de corriger les dictionnaires ; ceci concerne autant le plan sémantique (définition) et variationnel (marquage), que l'analyse des textes : certains dictionnaires datent le diatopisme à partir d'un emploi non illustré (comme Usito), fournissent des définitions trop vagues (p.ex. DG, Lar [5]), ou encore citent des extraits de textes qui illustrent d'autres emplois du même type (p.ex. Littré, Godefroy, TLF, Massignon, Rob). La réanalyse des textes que citent les dictionnaires a partiellement pu s'appuyer sur les grands corpus (FRANTEXT pour le TLF [1.b]) : elle a toutefois avant tout impliqué le recours à des éditions de textes (comme Champlain, 1606 [1-2]), et à des publications bibliographiques (comme Dunmore, 2006 [1.a]).

### 2.2.2 L'apport des ensembles textuels

Parmi les corpus exploités, certains n'affichent aucune attestation du diatopisme : ESLO [France : Ouest] – qui donne en effet accès à des transcriptions d'enregistrements menés à Orléans, et non pas sur le littoral – et COVANA-FR pour des textes contemporains en Europe et en Afrique (où une recherche sophistiquée permet de cibler le *mot-forme*, la *catégorie*, ici le nom, et un *trait*, ici le genre). Son absence des corpus dits oraux PFC [francophonie] et CFPQ [Québec] semble au contraire liée à leur taille. Trois autres corpus contiennent un total de dix occurrences du diatopisme avec des mises en relief, concentrées sur six sources. S'y ajoutent de nombreuses attestations sans mise en relief, qui correspondent au sens 3 au Québec pour la plupart.

Comment les mises en relief de *batture* se répartissent-elles ? Il s'agit de cinq occurrences dans le corpus web I-FR, surtout au singulier : deux au sens 3 (Québec), et trois au sens 1.b, dans un texte technique (Québec, deux fois) puis dans un lexique, qui reprend de fait une définition d'une écrivaine québécoise, comme le permettent de retracer les métadonnées du corpus. Les cinq attestations dans les corpus du Canada portent toujours sur cette aire [3] : quatre dans l'index traditionnel FLI ([2000-] : Québec, 2004), et une dans le corpus de discours parlementaires HANSARD (Ontario, 1871). Si ces corpus ne fournissent pas d'étiquetage géolinguistique, ils renseignent sur les sources des textes dont une analyse philologique permet le plus souvent d'obtenir la localisation géographique. La recherche dans les corpus ne fournit toutefois aucune attestation du diatopisme mis en relief pour l'emploi 2 – dont la notion de danger est toujours véhiculée dans le cotexte discursif (et non pas métadiscursif) – mais aussi pour l'emploi 4 (dont les aires sont non ou mal représentées dans les corpus), ni pour l'emploi 5, pourtant présenté comme relevant du français général par les dictionnaires européens. Leur absence des corpus n'est toutefois pas nécessairement significative : les corpus sont hétérogènes, et ne peuvent pas être pris pour des sources représentatives de l'usage (pour la notion complexe et délicate de représentativité des corpus, v. Cappeau/Gadet, 2007).

Du point de vue métalinguistique, les mises en relief contribuent bien à cerner les caractéristiques des diatopismes. Elles sont formellement diverses : dans l'ensemble, on relève six gloses : quatre définitions, soit sous forme ordinaire [3] (3 fois), soit par apposition de synonymes [1.a] (2 fois), ainsi que deux commentaires métalinguistiques de citation [3] ; suivent trois mises en relief typographiques, entre guillemets [3]. L'analyse de la nature des renseignements que véhiculent ces mises en relief a permis de relever des précisions sémantiques [1.a, 2], chronologiques [1.a : encore 2002] et surtout des informations sur leur diffusion géolinguistique [1.a Québec ; 3 Ontario, île d'Orléans]. S'y ajoutent enfin des renseignements sur le statut non général du diatopisme, qui est indirectement présenté comme repris selon l'usage par des guillemets [3]. La nature des renseignements trouvés correspond ainsi pour l'essentiel aux critères attendus (1), et est la plus diversifiée dans FLI. Dans l'ensemble, c'est pourtant le corpus web I-FR qui apporte les renseignements les plus riches en termes quantitatifs, sémantiques (sens illustrés), métadiscursifs (du point de vue formel) et discursifs (genres de discours et auteurs).

En même temps, les mises en relief sont relativement rares alors qu'elles paraissent importantes pour cerner les caractéristiques des lexèmes ; en revanche, les attestations sans mise en relief sont elles aussi très riches de renseignements. Qu'apportent ces dernières, et dans quels corpus les trouve-t-on ? Dans l'ensemble, outre les cinq occurrences mises en relief du type lexical, le corpus web I-FR affiche trente-six attestations, surtout en référence au Québec au sens 3 ; il illustre aussi l'emploi 2 en fournissant une attestation en référence à l'Océan Indien chez l'un des marins qui ont navigué par le Canada (Bougainville, 1771) – outre une attestation canadienne contemporaine [1990]. Pour sa part, le corpus de discours parlementaires HANSARD affiche trente-quatre emplois ordinaires (en dehors d'une mise en relief [3 part., Ontario]), toujours en référence au Canada [2]. Enfin, en dehors de quatre attestations mises en relief [en réf. au Québec], le fichier FLI fournit un ensemble de 859 citations dont seize emplois ordinaires [toujours en réf. au Québec], si l'on se concentre sur les textes datés depuis 2000 [3].

Cinq autres corpus n'affichent aucune mise en relief du type lexical selon la recherche menée : BDTS, FRANTEXT, FrWac, Gallica [2000- ] ('mode texte' sur le site de Gallica), et MCVF. Dans FRANTEXT, les six attestations correspondent peut-être à l'emploi 1.a, utilisé en référence à Madagascar, chez Crignon (ca 1529) puis chez un écrivain qui est sans doute de l'Ouest de la France (*Voyage de la Pérouse* 1797 : trois attestations) (2.1.1) ; une autre attestation correspond à l'emploi 1.b, chez Guèvremont, qui avait induit en erreur les lexicographes du TLF [1.a-b]. Deux autres corpus illustrent des usages en référence au Québec : deux fois au sens 3 (XX<sup>e</sup>/XXI<sup>e</sup> s. : BDTS, FrWac), et une fois au sens 1.b (encore chez Guèvremont, XX<sup>e</sup> s. : BDTS). Dans Gallica, des raisons techniques m'ont amenée à restreindre la recherche : la requête de *batture[s]* donne 659 résultats, qui seraient tous à vérifier sur des sites externes, en principe sans possibilité d'une recherche par mots-clés – où le recours aux corpus informatiques perd alors l'essentiel de son sens. Une restriction aux textes de 2000 à 2013 sur le seul site de Gallica ne donne au contraire aucun résultat, contre quatre attestations de *batture* dans l'ensemble de ses sous-ensembles textuels (donc sur des sites externes). Une autre restriction de requête sur la séquence *batture dangereuse*, recherchée en 'mode texte', est quant à elle plus fructueuse : elle fournit sept attestations [2], en référence à l'Amérique du Nord : aux États-Unis aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (Haut-Missouri, Louisiane), puis au Canada au XXI<sup>e</sup> siècle, les sources d'origine consultées par d'autres sites fournissant toutefois parfois encore d'autres attestations. Si HANSARD et Gallica représentent des sources de textes, plutôt que des corpus *stricto sensu*, la seconde se présente plus précisément comme un *portail*, qui donne accès à d'autres ressources. Enfin, la recherche dans la base de textes anciens MCVF donne huit occurrences ordinaires, toutes du XVIII<sup>e</sup> s., en référence au Québec, dans deux textes (chez Bouchault [3] puis Bougainville [2]).

Du point de vue technique, c'est la MCVF qui propose le mode de recherche le plus efficace, et qui fournit des données fiables avec étiquetage géographique. Ce sont toutefois le traditionnel fichier FLI, conçu pour l'analyse de diatopismes, mais aussi le corpus I-FR, suivi de HANSARD, qui renseignent le mieux sur la nature des usages mis en relief. Compte tenu des attestations en emploi ordinaire, ces mêmes corpus sont encore plus informatifs, suivis de Gallica, malgré ses difficultés d'exploitation (2.1.2). Les données dans FRANTEXT, BDTS et FrWac sont ici complémentaires.

Dans l'ensemble, quelles informations apportent les emplois non mis en relief du diatopisme ? Ils informent sur la localisation des référés, comme la première attestation de *batture* [1.a] chez Crignon (ca 1529 [en réf. à Madagascar]), ou encore sur la localisation du terme au Québec jusqu'à nos jours [1.b]. Il corrige par là la description lexicographique qu'en donnent les dictionnaires français. D'autres passages renseignent sur la localisation et l'époque d'emploi du diatopisme [2], ou sur le fait que les bancs de roche ou de sable qui affleurent l'eau représentent des dangers pour la navigation [2]. Pour le sens 1.a, les données discursives dans FRANTEXT viennent ainsi confirmer les données synthétisées par la lexicographie générale (TLF), sans pourtant permettre de trancher systématiquement entre les emplois 1.a et 1.b. Pour la description du second, les attestations non mises en relief sont au contraire décisives, confirmant qu'il s'agit d'un emploi contemporain au Canada, comme FRANTEXT (corrigeant TLF, qui

s'appuie pourtant sur le premier) (aussi BDTS, I-FR ; HANSARD, Gallica). Elles montrent aussi qu'il s'agit d'un terme technique répandu parmi les navigateurs des XVII<sup>e</sup>/XVIII<sup>e</sup> siècles, surtout au Canada et aux États-Unis (I-FR, MCVF, Gallica). Ce sont enfin surtout les usages non mis en relief qui confirment son emploi au XVIII<sup>e</sup> siècle [2, 3] (MCVF), et qui témoignent de sa vitalité en Amérique du Nord de nos jours [3] (FLI, I-FR, HANSARD, FrWac, BDTS).

Du point de vue technique, l'analyse menée est nécessairement manuelle, donc consommatrice en temps, ayant dû être restreinte à des recherches plus ciblées dans certains corpus. En effet, les corpus exploités ne fournissent pas du tout d'étiquetage des mises en relief (contrairement à certains corpus de petite taille ou qui portent sur des états anciens de la langue), ni un étiquetage géolinguistique fiable (sauf MCVF et COVANA-FR). Or, de tels étiquetages sont nécessaires pour cibler de façon efficace les types de passages qui intéressent la présente étude. COVANA-FR et MCVF sont aussi les seuls corpus utilisés à permettre des recherches de cooccurrences, et à créer des sous-corpus pour cibler des textes d'aires spécifiques. Les ressources complémentaires Gallica et HANSARD, non conçues pour des analyses linguistiques (1), ne permettent pas de requêtes efficaces puisqu'ils ne disposent pas d'un étiquetage lexical, morphologique ou syntaxique, ni de moteurs de recherche adaptés à l'analyse de la langue. Dans Gallica, l'accès aux sources est de plus problématique (voir ci-dessus pour les problèmes techniques). Pourtant, l'analyse critique de toutes les sources auxquelles elle donne accès, dont des manuscrits anciens, permettrait sans doute de rassembler d'autres attestations pertinentes. L'exploitation de la base HANSARD s'est quant à elle avérée très fructueuse pour cette étude : elle a pour avantage de donner accès à des données a priori canadiennes, donc localisées, et facilite le travail de localisation géographique des textes. Elle fournit en effet tous les renseignements nécessaires (notamment la date et la localisation de l'énonciation, mais aussi le nom et le rôle social des locuteurs). S'y ajoute un accès à l'ensemble du cotexte, qui fournit lui aussi des informations importantes.

La présente étude ne permet donc pas de trancher sur l'apport pour des analyses à visée variationnelle d'ensembles textuels qui n'ont pas été conçus pour des études linguistiques. Leur apport dépend des ressources individuelles, de leurs moteurs de recherche (et donc de leur convivialité), et de l'originalité des données auxquelles ils donnent accès (donc leur rareté). S'y ajoutent enfin aussi les renseignements métadiscursifs qu'ils mettent à la disposition des utilisateurs, de façon plus ou moins indirecte, que ce soit par un étiquetage, ou par des renseignements que le chercheur peut glaner dans les textes mêmes.

### 2.2.3 Le trajet historico-variétal du diatopisme

Pour la reconstruction du sens et de l'origine du type lexical *batture*, l'étude montre que c'est la confrontation des données lexicographiques et textuelles qui permet d'identifier les différents emplois, leurs liens chronologiques et sémantiques, et le point de départ sémantique. Malgré l'absence de marquage ou le simple marquage « mar. » dans la lexicographie générale [1], la confrontation des données lexicographiques anciennes en Europe avec les données textuelles contemporaines, surtout localisées en Amérique du Nord, montre qu'il s'agit bien, à l'origine, d'un technicisme du vocabulaire des marins aux XVI<sup>e</sup>/XVII<sup>e</sup> siècles. Elle montre aussi que celui-ci a toujours été en même temps un diatopisme des régions côtières du grand Ouest [1-2]. De là, il a été diffusé dans le milieu des marins, mais aussi sans doute à travers les écrits d'écrivains du XVI<sup>e</sup> siècle de la même aire (comme d'Aubigné, du Bellay et Thevet) [1.a-b]. Vu la première attestation de *batture* chez un locuteur du Nord-Ouest de la France au début du XVI<sup>e</sup> siècle, il s'agit le plus probablement d'une innovation interne du moyen français tardif dans le grand Ouest de la France. C'est par l'intermédiaire du discours de spécialisation de navigateurs et de voyageurs comme Crignon (XVI<sup>e</sup> s.), puis surtout Champlain (XVII<sup>e</sup> s.) mais aussi Bougainville (XVIII<sup>e</sup> s.) qu'il fut ensuite exporté, puis durablement implanté en Amérique du Nord [1-3], pour y être maintenu jusqu'à nos jours. Comme le révèlent les corpus, ces emplois ont suivi les grandes voies d'eau pour se répandre au Canada – au Québec et autour des Grands Lacs surtout, mais aussi dans

plusieurs contrées aux États-Unis (Centre-Nord, Nord-Est, Sud-Est) [2]. Alors que le type lexical est très peu attesté en Europe de nos jours [2 part. (Centre-ouest) ; peut-être aussi 4-5], c'est dans le Nouveau Monde surtout (Canada, Acadie, Louisiane) que sont nés divers glissements de sens (par extension, restriction et métonymie). C'est là aussi que certains emplois ont réussi à quitter la sphère du discours de spécialisation : des noms communs et des noms propres [(1.b), 3, 4, 5]. C'est ainsi qu'aux XX<sup>e</sup>/XXI<sup>e</sup> siècles, le type lexical est toujours vivant dans plusieurs variétés de français en Amérique du Nord, au Canada [1.b, 3 (et 5)], en Acadie [2, 4] et en Louisiane [1.b, 2, 3, 4 (et 5)] (2.1).

### 3 Conclusions

Que conclure de cette analyse variationnelle à visée panfrancophone qui, à travers une étude de cas, s'est donné pour but d'examiner l'apport des grands corpus pour l'analyse de diatopismes du français contemporain ? En quelle mesure ces corpus, et en particulier les mises en relief métalinguistiques qu'ils contiennent, contribuent-ils à retracer le trajet historico-variétal du diatopisme *batture* ?

Pour répondre à cette question, nous avons procédé au dépouillement de la lexicographie générale et différentielle, et des plus grands corpus du français qui permettent des recherches lexicales et qui sont mis à la disposition de la communauté scientifique en ligne. L'analyse montre que le recours exclusif aux ressources lexicographiques, d'un côté, et aux corpus de l'autre, serait insuffisant pour fournir une description sémantico-formelle et historico-variétale satisfaisante. Les deux types de ressources s'avèrent véritablement complémentaires : autant les dictionnaires que les corpus fournissent des renseignements nouveaux. En même temps, leur confrontation permet de compléter et de corriger la description lexicographique actuelle (2.2). La hiérarchisation sémantique et chronologique du type lexical s'appuie ainsi sur le croisement des approches de la méthode différentielle, d'un côté, et de l'analyse de corpus, de l'autre.

En ce qui concerne les corpus en particulier, les mises en relief du type lexical sont riches de renseignements, et contribuent à sa description. Or, ses emplois ordinaires et les cotextes discursifs révèlent eux aussi des informations importantes sur ses caractéristiques : ils renseignent sur des paramètres comme la localisation et l'époque de ses emplois, ou des aspects connotatifs et dénotatifs. Une focalisation sur les mises en relief ne représente donc pas la stratégie la plus efficace – à moins que l'on souhaite analyser le statut dont jouit le diatopisme (p.ex. Thibault, 1998). C'est en effet sur cet aspect que renseignent seulement les mises en relief. Ces dernières ne semblent donc en fin de compte pas indispensables pour mieux décrire des diatopismes dans une optique géolinguistique et chronologique ; ce sont toutefois bien elles qui fournissent ici l'essentiel des renseignements sémantiques (2.2.2).

La confrontation des données lexicographiques et textuelles, métalinguistiques et ordinaires, contemporaines et anciennes, a permis de retracer les liens entre différents emplois du diatopisme *batture* que révèlent les corpus. Elle montre qu'il s'agit à l'origine d'un terme de marins, sans doute formé en moyen français tardif dans le grand Ouest de la France, qui a connu divers glissements de sens, dans différentes aires en Amérique du Nord surtout (2.1-2.2). L'étude de cas vient confirmer les résultats de travaux de spécialisation qui portent sur les liens historiques entre l'Ouest de la France et les variétés outre-atlantiques : lorsque le Québec, l'Acadie et la Louisiane partagent un diatopisme, « celui-ci poursuit fréquemment un régionalisme occidental » que les locuteurs originaires de l'Ouest ont diffusé dans les colonies (Chauveau, 2013 : 169). Comme d'autres diatopismes, il a en même temps trouvé son entrée dans la lexicographie générale puisqu'il fut employé par les grands navigateurs et des écrivains des XVI<sup>e</sup>/XVII<sup>e</sup> siècles. Ceci peut par là donner l'illusion que de tels diatopismes relèvent de la langue générale. Celle-ci a en effet elle aussi emprunté de nombreux termes au lexique maritime de la côte atlantique (cf. *ib.* : 172 *sqq.*).

D'un point de vue méthodologique, le recours à des corpus qui sont accessibles pour tous les chercheurs a pour avantage de permettre des études comparatives, et pourrait constituer un pendant à l'ensemble des dictionnaires qui sont habituellement utilisés dans l'approche différentielle. Contrairement à d'autres langues telles que l'anglais et l'espagnol, le français ne dispose en effet pas encore d'un corpus textuel de référence qui vise à être 'représentatif' dans une optique panfrancophone et en termes d'autres critères pertinents comme la chronologie et les genres discursifs (cf. Wissner, 2012). Un tel ensemble serait inévitablement à adapter aux études, tous les corpus ne se prêtant pas à des recherches de tout type. En outre, en l'état actuel, il ne permettrait pas de faire l'économie d'une analyse philologique des sources par le recours à des publications critiques (2.2.2). Pour l'analyse lexicale d'un diatopisme qui est partagé entre l'Europe et l'Amérique, un ensemble de référence serait toutefois très utile. Il pourrait avoir pour noyau le corpus FRANTEXT, qui est traditionnellement utilisé comme corpus de référence, complété des corpus web I-FR et FrWac, d'un côté (tous trois exploitables via des moteurs de recherche efficaces), et les corpus canadiens, de l'autre : le corpus MCVF pour les textes anciens, ainsi que le fichier FLI (outre la BDTS, où il faudra attendre l'accessibilité de l'ensemble du corpus). En complément, la consultation de la base HANSARD – pourtant non conçue pour des analyses linguistiques – est tout à fait profitable. Dans un corpus de référence pour l'analyse de diatopismes de la francophonie du Nord, il serait toutefois aussi nécessaire de disposer de corpus d'une certaine taille (et qui soient accessibles à tous) pour la Louisiane et les Antilles, corpus qui viendraient compléter un tel corpus textuel de référence.

### Références bibliographiques

- ALEC : Dulong, G. / Bergeron, G. (1980). *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada*. Québec : Office de la langue française.
- Antidote (2012 [1996]). *Correcteur, Dictionnaires, Guides*. Ressource informatique, version 6.1. Montréal : Druide Informatique Inc.
- BDTS : Banque de données textuelles de Sherbrooke recueillant plus de 52 millions de mots de divers types de textes des années 1960 à 2000, préparée sous la direction d'H. Cajolet-Laganière et P. Martel, Sherbrooke (Québec) ; sous-ensemble de quelque deux millions d'occurrences tirées de 1054 textes, lui-même tiré d'un sous-ensemble de 16 millions de mots, en accès limité par l'intermédiaire d'un index lexical, <<http://catfran.flsh.usherbrooke.ca/catifq/bdts/index.htm>> (consulté le 01/05/2013).
- Beauchamps, P.-F. G. (de) (1735). *Recherches sur les théâtres de France*. Paris : Prault.
- Bélisle, L.-A. (1974 [1957]). *Dictionnaire général de la langue française au Canada*. Québec : Bélisle / Montréal : Sondec.
- Bergeron, L. (1980). *Dictionnaire de la langue québécoise*. Montréal : VLB.
- Brasseur, P. / Chauveau, J.-P. (1990). *Dictionnaire des régionalismes de Saint-Pierre et Miquelon*. Tübingen : Niemeyer.
- Burrill, A. M. (<sup>2</sup>1871 [1807]). *A Law Dictionary and Glossary [...], compiled on the basis of Spelman's glossary*. New York : Baker, Voorhis & Co. Vol. I [d'après GRL ; original non retrouvé].
- Cappeau, P. / Gadet, F. (2007). L'exploitation sociolinguistique des grands corpus. Maître-mot et pierre philosophale. *Revue Française de Linguistique Appliquée*, 12/1, 99-110.
- Cappeau, P. / Seijido, M. (2005). *Inventaire des corpus oraux en langue française*, en ligne <[www.dglff.culture.gouv.fr](http://www.dglff.culture.gouv.fr)> (consulté le 25/01/2012).
- CFPQ, 2006-, *Corpus de français parlé au Québec* préparé sous la responsabilité de G. Dostie contenant plus de 45 heures d'enregistrements ; support audiovisuel consultable sur place ; transcriptions alignées en accès libre, <http://pages.usherbrooke.ca/cfpq/corpus.php> (consulté le 01/05/2013).
- Champlain, S. de (1613 [1603]). *Œuvres de Champlain*. Publiées et commentées par Ch. Laverdière (1870). Québec : [impr. au séminaire, Université Laval]. Vol. III. Aussi accessible en ligne (projet Gutenberg).

- Chauveau, J.-P. (2013). Fr. *ébarouir* : étymologie-histoire et étymologie-reconstruction. *Revue de linguistique romane*, 77, 167-182.
- Clapin, S. (1894). *Dictionnaire canadien-français ou lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-Français*. Montréal : Beauchemin. Reprod. 1974, Québec : PU Laval.
- CollinetRézSables 2003 : Gérard, A. (2003). *Les Sables et la guerre de Vendée. Manuscrits de Collinet (1788-1804)*. La Roche-sur-Yon : CVRH.
- CollinetRézSables 2002 : Gérard, A. (2003). *Les Sables au temps de la grande pêche. Manuscrits de Collinet (1739-1782)*. La Roche-sur-Yon : CVRH.
- COVANA-FR (2013). *Corpus des variétés nationales du français* préparé par Diwersy S. / Mejri, S. / Blumenthal, P., constitué de textes journalistiques et romanesques de l'espace francophone en Europe et en Afrique noire, avec environ 80 millions de mots-occurrences de textes journalistiques des années 2000. Accès en ligne, <<http://syrah.uni-koeln.de/varitext/>>, Cologne/Villetaneuse (consulté le 20/11/2013).
- DesRuisseaux, P. (2009 [1979]). *Dictionnaire des expressions québécoises*. Québec : Bibliothèque québécoise.
- DFPlus : Poirier, Cl. et al. (éds.) (1988). *Dictionnaire du français plus à l'usage des francophones d'Amérique*. Montréal : Centre éducatif et culturel.
- DG : Hatzfeld, A. / Darmesteter, A. (1890-1900). *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours*. Paris : Delagrave.
- DHFQ : Poirier, Cl. (éd.) (1998). *Dictionnaire historique du français québécois*. Sainte-Foy : PU Laval.
- Dionne, N.-E. (1909). *Le parler populaire des Canadiens français*, Québec : Garneau. Reprod. 1974, Québec : PU Laval.
- DLF : Valdman, A. et al. (2010). *Dictionary of Louisiana French*. Jackson : University Press of Mississippi.
- DMF : *Dictionnaire du Moyen Français 1330 – 1500*. ATILF-CNRS/Université de Lorraine. Version 2012 du 02/07/2012 [DMF 2003] en accès libre, <<http://www.atilf.fr/dmf/>> (consulté le 02/08/2013).
- DQA : Boulanger, J.-Cl. / Rey, A. (éds.) (<sup>2</sup>1993 [1992]), *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui. Langue française, histoire, géographie, culture générale*. Saint-Laurent (Québec) : DicoRobert.
- DQF : Meney, L. (<sup>2</sup>2003 [1999]). *Dictionnaire québécois-français*. Montreal : Guérin.
- DRF : Rézeau, P. (éd.) (2001). *Dictionnaire des régionalismes de France (DRF). Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*. Bruxelles : De Boeck-Ducolot.
- DSR : Thibault, A. (1997). *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain. Une contribution au Trésor des Vocabulaires francophones*. Conçu et rédigé sous la direction de P. Knecht. Genève : Zoé.
- Dulong, G. (<sup>2</sup>1999 [1989]). *Dictionnaire des canadianismes*. Sillery (Québec) : Septentrion.
- Dunmore, J. (éd.) (2006 [1806]). *La Peyrouse dans l'Isle de Tahiti*. London : Modern Humanities Research Association, <[www.mhra.org.uk/Downloads/dunmore\\_intro.pdf](http://www.mhra.org.uk/Downloads/dunmore_intro.pdf)> (consulté le 26/05/2013).
- ESLO : *Enquête Sociolinguistique à Orléans*. Corpus oral constitué de 700 heures d'enregistrements comparables dans les modalités de collecte, menés à Orléans de 1968 à 1971 (ESLO-1 : 300 heures) et de 2008 à 2013 (ESLO-2 : 400 heures) ; accès libre sur Internet sur demande avec signature d'une convention ; accès direct à un sous-corpus anonymisé (350 heures d'enregistrement environ : ca. 200 000 : ESLO-1, 150 : ESLO-2) en ligne, <<http://eslo.tge-adonis.fr/>> (consulté le 18/11/2013).
- Europresse : Archive de textes journalistiques francophones et anglophones en texte intégral, consultable avec accès payant sur Internet, <[www.europresse.com](http://www.europresse.com)> (consulté le 01/05/2013).
- Eureka, Corpus de presse contemporain (2010-2011 surtout) couvrant l'actualité internationale, nationale, régionale et locale en douze langues dont le français, permettant des requêtes thématiques par mots-clés, rassemblant actuellement 6023 sources référencées (état du 06/01/2012) ; accès sous contrat, <<http://www.eureka.cc/Default.aspx>>, copyright CEDROM-SNi inc. 2013.



- FEW : Wartburg, W. von (1928-2003). *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschates*. Bonn et al. : Klopp et al.
- FLI : *Fichier lexical informatisé*. Base de données du français québécois du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècles, dont 400 000 fiches sont en accès libre, <<http://www.tlfq.ulaval.ca/fichier/>> (consulté le 01/05/2013).
- Foucault, A. / Raoult, J.-F. (2010 [1980]). *Dictionnaire de géologie*. Paris : Dunod.
- FRANTEXT : Base de données textuelles de la littérature française : corpus à dominante littéraire constitué de quelque 248 millions de mots du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècles, <<http://www.FRANTEXT.fr/>> (consulté le 01/05/2013).
- FrWac : Corpus textuel d'une tranche du Web (domaine « .fr ») d'environ 1,6 milliard de mots, construit dans le cadre du projet WaCky Wide Web (Trente/Bologne); accès libre sur demande, <<http://wacky.sslmit.unibo.it/doku.php?id=download>> ; exploité sous une version catégorisée conçue à Nancy en collaboration avec Druid Informatique Inc. (Montréal) dont la diffusion via le site CNRTL est prévue.
- Gadet, F. (2013). *Inventaire des corpus oraux des français hors de France*. En libre accès en ligne, <[http://www.dglflf.culture.gouv.fr/recherche/corpus\\_parole/BDD\\_Corpus\\_oraux\\_des\\_francais\\_hors\\_de\\_France.htm](http://www.dglflf.culture.gouv.fr/recherche/corpus_parole/BDD_Corpus_oraux_des_francais_hors_de_France.htm)> (consulté le 27/07/2013).
- Gallica : Bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France (Paris) rassemblant plus de 2,5 millions de documents, en accès libre (<http://gallica.bnf.fr/>) (recherche du 26/05/2013).
- Godefroy, F. (1880-1902). *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*. Compl. 1885-1902. Paris : Viewieg / Bouillon.
- GPFC (1930) : *Glossaire du parler français au Canada*. Québec : L'Action Sociale.
- GRL : *Google Recherche de Livres*, copyright 2012, <<http://books.google.com/>> (consulté jusqu'au 02/08/2013).
- HANSARD : Corpus de français des Débats de la Chambre des communes au Canada (1994-2013) ; consultable par mots-clés et séquences exactes et exclusion de mots-clés ; partiellement en accès libre, <<http://www.parl.gc.ca/HouseChamberBusiness/ChamberSittings.aspx>> (consulté jusqu'au 02/08/2013).
- Huguet, E. (1925-1967). *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*. Paris : Champion et al.
- I-FR : Corpus francophone de Leeds d'environ 200 millions de mots tirés de 50 000 pages du Web francophone en 2006 sans limitation de domaines, consultable avec recherches de concordances et de collocations, en accès libre, <[Corpus.Leeds.ac.uk/internet.html](http://Corpus.Leeds.ac.uk/internet.html)> (consulté le 01/05/2013).
- Lar, 2004 : s.éd. (2004). *Le petit Larousse, Dictionnaire multimédia, 100<sup>e</sup> Édition 2005*. Version cédérom du Petit Larousse. Paris : Larousse.
- Lar, 1897-1904 : Augé, Cl. (éd.) (1897-1904). *Nouveau Larousse illustré. Dictionnaire universel encyclopédique*. Suppl. 1907. Paris : Larousse.
- Lar, 1982-1985 : s.éd. (1982-1985). *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse*. Paris : Larousse.
- Littré, E. (1872). *Le Littré. Dictionnaire de la langue française*. Suppl. 1877. Paris : Hachette.
- Marchello-Nizia, C. (2005 [1997]). *La langue française aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*. Réimpr. Paris : Colin.
- Massicotte, M. (1978). *Le parler rural de l'île-aux-Grues (Québec)*. Québec : PU Laval.
- Massignon, G. (1962). *Les parlers français d'Acadie. Enquête linguistique*. Paris : Klincksieck.
- Masson, Ch.-É. / Cajolet-Laganière, H. / Martel, P. (2007). La BDTS-concordances : un outil d'enrichissement de la pratique lexicographique. In *JADT 2004 : 7<sup>es</sup> Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, 764-775, publié en ligne <[lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2004/pdf/JADT\\_073.pdf](http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2004/pdf/JADT_073.pdf)> (consulté le 27/08/2011).
- MCVF : *Modéliser le changement : les voies du français*. Corpus constitué de textes en grande partie intégraux de l'ancien français au français moderne (XVII<sup>e</sup> s.) sous la direction de F. Martineau (Ottawa) ; consultable par mots et co-occurrences ; en accès libre sur demande en cédérom et en ligne, <[http://www.voies.uottawa.ca/corpus\\_pg\\_fr.html](http://www.voies.uottawa.ca/corpus_pg_fr.html)> (consulté 01/05/2013), copyright 2009.
- Naud, Ch. (2011 [1999]). *Dictionnaire des régionalismes des Îles de la Madeleine*. Montréal : Québec Amérique.
- Péronnet, L. et al. (1998). *Atlas linguistique du vocabulaire maritime acadien*. Laval : PU Laval.

- PFC, *en cours*, *Phonologie du Français Contemporain : usages, variétés et structure*. Base de données ouverte préparée dans le cadre d'un projet international sous la direction de J. Durand *et al.*, recueillies dans l'ensemble de la francophonie, dont un million de mots environ (état 25/09/2011) est consultable par la communauté scientifique sur demande en ligne <<http://www.projet-pfc.net>> (consulté le 01/05/2013), copyright 2004-2008.
- Poirier, P. (1993 [1927-1933]). *Le Glossaire acadien*. Édition critique de P. M. Gérin. Moncton : Éditions d'Acadie.
- Read, W. A. (1931). *Louisiana-French*. Baton Rouge : Louisiana State University Press.
- Stewart, R. / Lawrence, R. L. (1997 [1888]). *A Dictionary of American and English Law*. Union : Lawbook Exchange.
- Thibault, A. (2005a). *Exemples linguistiques vs exemples métalinguistiques dans le Dictionnaire suisse romand et le Dictionnaire des régionalismes de France*. In Heinz, M. (éd.), *L'exemple lexicographique dans les dictionnaires français contemporains*. Tübingen : Niemeyer, 95-113.
- Thibault, A. (2005b). Le traitement des régionalismes dans les notices étymologiques du *Trésor de la langue française* : l'exemple du vocabulaire de G. Guèvremont. In Buchi, É. (éd.), *Actes du Séminaire de méthodologie en étymologie et histoire du lexique*, Nancy : Atilf-CNRS, 36 pages, <[http://www.atilf.fr/seminaires/Seminaire\\_Thibault\\_2005-10.pdf](http://www.atilf.fr/seminaires/Seminaire_Thibault_2005-10.pdf)>, publié en ligne (consulté le 08/02/2006).
- Thibault, A. (2003). Histoire externe du français au Canada, en Nouvelle-Angleterre et à Saint-Pierre et Miquelon. In Ernst, G. *et al.* (éds.), *Histoire linguistique de la Romania*, Berlin *et al.* : de Gruyter. Vol. I, 895-911.
- Thibault, A. (1998). Légitimité linguistique des français nationaux hors de France : le français de Suisse romande. *Revue Québécoise de Linguistique*, 26/2, 25-42.
- TLF : Imbs, P. / Quemada, B. (éds.) (1971-1994). *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle (1789-1960)*. Paris : Gallimard.
- Usito : Cajolet-Laganière, H. / Martel, P. (éds.) (2013). *Usito. Parce que le français ne s'arrête jamais*. Sherbrooke (Québec) : Éditions Delisme. Dictionnaire payant en ligne, <[www.usito.com](http://www.usito.com)> (consulté le 02/08/2013).
- Valdman, A. *et al.* (1998). *Dictionary of Louisiana Creole*. Bloomington & Indianapolis : Indiana University Press.
- VALIBEL : Banque dynamique et évolutive en ligne de données textuelles du français oral en Belgique rassemblant un ensemble d'environ 4 millions de mots transcrits et alignés, constituée depuis 1989 (Louvain-la-Neuve), <<http://www.uclouvain.be/valibel-corpus.html>> ; indisponible actuellement, pour une durée indéterminée.
- Wartburg, W. von (<sup>3</sup>2010). *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes. Beiheft – Complément*, publié par J.-P. Chauveau, Y. Greub et Ch. Seidl [1929, <sup>2</sup>1950], Strasbourg : Éditions de Linguistique et de Philologie.
- Wissner, I. (soumis pour publication). Du métadiscours au dictionnaire. Pour un étiquetage unifié des mises en relief en lexicographie francophone. In Dostie, G. / Haderman, P. (éds.), *La dia-variation en français actuel. Des corpus aux ouvrages de référence (dictionnaires/grammaires)*, P. Lang, 14 pages.
- Wissner, I. (2012). Les grands corpus du français moderne : des outils pour étudier le lexique diatopiquement marqué ?, *SKY Journal of Linguistics*, 25, 233-272, <<http://www.linguistics.fi/julkaisut/sky2012.shtml>>.
- Wissner, I. (2010). *Les diatopismes du français en Vendée et leur utilisation dans la littérature : l'œuvre contemporaine d'Yves Viollier*. s.ed. : Bonn / Paris, <[urn:nbn:de:hbz:5-24001](http://nbn:de:hbz:5-24001)> (consulté le 02/08/2013).

---

<sup>1</sup> Pour la notion de type lexical, je renvoie à sa définition par A. Thibault : « Un type lexical est une unité lexicale abstraite qui regroupe les différents aboutissements phonétiques concrets d'un même étymon dans des parlers apparentés, selon leur évolution phonétique attendue et en dehors de tout accident morphologique particulier (réfections analogiques, croisements avec d'autres familles, étymologies populaires, dérivations) » (2009 : 77).

<sup>2</sup> Cf. *banc* s.m. « géogr. », « mar. » «amas de matière d'une certaine étendue, caché sous l'eau ou peu élevé au-dessus du niveau de l'eau, qui se forme sur un littoral ou dans le lit d'un cours d'eau» TLF III.A.2.

<sup>3</sup> Cf. *brisant* s.m. « mar. » «écueil à fleur d'eau sur lequel la houle se brise» (1529 «rochers sur lesquels la mer se brise») TLF 2.A.

---

<sup>4</sup> Dans le Centre-Ouest de la France, *batture* s'emploie en opposition à *platin* s.m., qui désigne lui aussi un banc de roche ou de sable, mais qui est découvert à marée basse (dès le XVI<sup>e</sup> s., chez d'Aubigné, cf. Littré) ; il est aussi attesté en Vendée au XVIII<sup>e</sup>/ début du XIX<sup>e</sup> siècles (CollinetRézSables, 2002 : 397 et 2003 : 626).

<sup>5</sup> Les abréviations « afr. » (pour *ancien français*), « frm. » (pour *français moderne*), « mfr. » (pour *moyen français*), ainsi que « fr. » (pour *français*), sont empruntées au FEW (v. Wartburg <sup>3</sup>2010). Cette dernière est accordée aux unités qui couvrent l'ancien français, le moyen français et le français moderne, ou qui relèvent du français du XVI<sup>e</sup> siècle. Je ne souhaite pas prendre position ici par rapport à la discussion autour de la délimitation entre moyen français et français moderne. Par conséquent, les attestations du XVI<sup>e</sup> siècle sont ici précédées de la simple indication « fr. (XVI<sup>e</sup> s.) ». Pour le problème de délimitation du moyen français, variable selon les auteurs (souvent de 1285 ou 1300 ou 1328 ou 1350 à env. 1500 ou 1600), voir la discussion qu'en propose Marchello-Nizia dans son introduction (2005).

<sup>6</sup> Cf. pour les textes techniques présents dans les deux citations suivantes (dans l'ordre de leur apparition) TLF (*schorre* « géogr. », *vasière*) et Foucault/Raoult, <sup>7</sup>2010 (*faciès* « géol. », désignant des roches ou des dépôts de fossiles ; *slikke* « sciences de la terre » désignant un fond vaseux) :

fr. gén. *schorre* s.m. « géogr. » “partie haute de la zone vaseuse d'un littoral, submergée seulement aux grandes marées, où croît une végétation herbacée qui fixe partiellement la vase et peut être pâturée (prés salés)” TLF ;

fr. gén. *faciès* « géol. » “ensemble des caractères pétrographiques et paléontologiques définissant un dépôt ou une roche” TLF B.2. ; « catégorie dans laquelle on peut ranger une roche ou un terrain, et qui est déterminée par un ou plusieurs caractères lithologiques (lithofaciès) ou paléontologiques (biofaciès) » Foucault/Raoult, <sup>7</sup>2010 : 133 ;

cf. *zone de faciès* 1. “zone de sédimentation caractérisée en tous ses points par un certain nombre de faciès constants superposés selon le même ordre”, 2. “zone qui, dans des terrains ayant subi un métamorphisme, est caractérisée par un faciès métamorphique déterminé” Foucault/Raoult, <sup>7</sup>2010 : 133 ;

cf. *slikke* terme des sciences de la terre [quasi-syn. de *vasière*] : “partie basse d'un marais littoral, vaseuse, non colonisée par la végétation, inondée à chaque marée (zone intertidale)” (mot flamand ; aussi angl. *slikke*, *mud flat*) (v. aussi *schorre*) Foucault/Raoult, <sup>7</sup>2010 : 329 ;

fr. gén. *vasière* s.f. “endroit, trou, fond vaseux”, “zone littorale, partie d'estuaire couverte de vase et comprise dans la zone interstitielle” TLF A.1. (citant Jammes, 1898), A.2. (citant d'apr. le *Dict. XX<sup>e</sup> s.*).

<sup>7</sup> « [...] nous nous voyions entourés de toutes parts de brisans & battures, réservé en quelques endroits où la mer ne fleurissoit pas beaucoup [...] il y avoit au moins trois brasses d'eau, & que plus outre il n'y avoit ny basses ny battures [...] » (Champlain, 1613 : chap. XIV, graphie dans l'orig.).